

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2020 faisant ressortir un total de 21 504 448 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 217 315 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 21 451 053 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ La note aux états financiers n°5 dont le contenu indique que la société a fait objet d'une taxation d'office relative à une pénalité fiscale due au défaut de déclarations des revenus exonérés de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 26 292 dinars. Cette charge a été comptabilisée par le biais d'abonnement quotidien selon l'échéancier de remboursement s'étalant du 4 décembre 2019 au 28 février 2020.

Le résultat au 31 décembre 2019 inclut seulement la quote-part relative à la première échéance et celui du 30 juin 2020 inclut la quote-part relative aux deuxièmes et troisièmes échéances.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		14 543 826	15 357 631	14 193 946
Titres OPCVM		-	-	-
	3.1	14 543 826	15 357 631	14 193 946
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	2 680 453	1 854 793	1 410 380
Disponibilités	3.3	4 280 169	4 062 981	2 982 226
		6 960 622	5 917 774	4 392 606
TOTAL ACTIF		21 504 448	21 275 405	18 586 552
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	51 342	57 497	49 697
Autres créditeurs divers	3.5	2 053	2 508	2 329
TOTAL PASSIF		53 395	60 005	52 026
Capital	3.6	21 026 041	20 801 169	17 807 698
Sommes distribuables	3.7	425 012	414 231	726 828
Sommes distribuables des exercices antérieurs		89	99	86
Sommes distribuables de l'exercice en cours		424 923	414 132	726 742
ACTIF NET		21 451 053	21 215 400	18 534 526
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 504 448	21 275 405	18 586 552

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2020 AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres		192 372	386 405	249 000	459 898	837 339
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	192 372	386 405	249 000	459 898	837 339
Revenus des placements monétaires	4.2	64 862	116 097	41 543	82 824	257 202
Total des revenus des placements		257 234	502 502	290 543	542 722	1 094 541
Charges de gestion des placements	4.3	<51 355>	<96 788>	<57 511>	<109 228>	<214 461>
Revenu net des placements		205 879	405 714	233 032	433 494	880 080
Autres charges	4.4	<5 996>	<28 569>	<6 640>	<12 725>	<34 343>
Résultat d'exploitation		199 883	377 145	226 392	420 769	845 737
Régularisation du résultat d'exploitation		10 334	47 778	<3 263>	<6 637>	<118 995>
Sommes distribuables de la période		210 217	424 923	223 129	414 132	726 742
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<10 334>	<47 778>	3 263	6 637	118 995
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		13 532	30 107	11 337	27 581	61 033
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		3 900	3 900	5 876	3 132	2 031
Résultat net de la période		217 315	411 152	243 605	451 482	908 801

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2020 AU 30 JUIN 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>217 315</u>	<u>411 152</u>	<u>243 605</u>	<u>451 482</u>	<u>908 801</u>
Résultat d'exploitation	199 883	377 145	226 392	420 769	845 737
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	13 532	30 107	11 337	27 581	61 033
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	3 900	3 900	5 876	3 132	2 031
<u>Distributions de dividendes</u>	<726 748>	<726 748>	<789 536>	<789 536>	<789 536>
<u>Transactions sur le capital</u>	<286 397>	<u>3 232 123</u>	<u>1 055 686</u>	<u>309 680</u>	<2 828 513>
Souscriptions	7 445 893	15 984 239	25 828 926	33 344 453	51 381 056
Capital	7 183 607	15 314 136	24 637 241	31 842 922	49 306 323
Régularisation des sommes non distribuables	10 690	25 416	25 241	27 592	66 656
Régularisation des sommes distribuables	251 596	644 687	1 166 444	1 473 939	2 008 077
Rachats	<7 732 290>	<12 752 116>	<24 773 240>	<33 034 773>	<54 209 569>
Capital	<7 344 834>	<12 134 179>	<23 605 358>	<31 525 853>	<52 006 892>
Régularisation des sommes non distribuables	<9 830>	<21 037>	<25 752>	<28 325>	<75 573>
Régularisation des sommes distribuables	<377 626>	<596 900>	<1 142 130>	<1 480 595>	<2 172 104>
<u>Variation de l'actif net</u>	<795 830>	2 916 527	509 755	<28 374>	<2 709 248>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	22 246 883	18 534 526	20 705 645	21 243 774	21 243 774
En fin de la période	21 451 053	21 451 053	21 215 400	21 215 400	18 534 526
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	205 945	173 409	192 805	199 787	199 787
En fin de la période	204 375	204 375	202 884	202 884	173 409
<u>Valeur liquidative</u>	104,959	104,959	104,569	104,569	106,883
<u>Taux de rendement annualisé</u>	4,20%	4,27%	4,22%	4,15%	4,24%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2020 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portfeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	120 000	120 755	0,56%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	1 353 680	1 459 424	6,79%
ABC 2020-1 CA TF	3 042	304 200	304 860	1,42%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	79 960	84 447	0,39%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	80 000	82 976	0,39%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	30 000	31 180	0,14%
ATB 2007/1 D	2 000	96 000	96 685	0,45%
ATTIJARI BANK SUB 2017A-TF 7.4%	15 000	592 200	595 548	2,77%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	400 000	408 259	1,90%
BH 2009	5 000	192 000	196 070	0,91%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV-TMM+2%	3 000	180 000	182 500	0,85%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	665 755	672 452	3,13%
BTE 2010 A	1 500	15 000	15 778	0,07%
BTE 2010 B	3 500	192 500	199 590	0,93%
BTK 2009 CAT.D	1 500	75 000	76 208	0,35%
STB 2008/2	3 000	93 750	95 535	0,44%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	400 000	401 641	1,87%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	82 860	84 933	0,39%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	180 000	181 975	0,85%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	2 969	233 375	243 970	1,13%
TLF 2019-1 CA TF	5 000	400 000	400 300	1,86%
UIB 2009/1 TR B	5 000	166 500	173 506	0,81%
UIB 2009/1 TR C	15 000	750 000	783 566	3,64%
UIB 2011/1 TR B	4 000	240 000	250 245	1,16%
Total Obligations de sociétés		6 922 780	7 142 403	33,21%
Bons du trésor assimilables				
BTA 11/08/2022 5.60%	1 558	1 477 617	1 590 070	7,39%
BTA 14 JUIN 2021 6.00%	535	520 555	532 685	2,48%
BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 247 627	5,80%
BTA 11 FÉVRIER 2022 6%	950	900 125	952 724	4,43%
BTA 14 OCTOBRE 2020 5.5%	884	880 110	914 956	4,25%
BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 191 636	5,54%
BTA 15 JUIN 2023 6%	1 000	937 300	971 725	4,52%
Total Bons du trésor assimilables		7 006 031	7 401 423	34,42%
Total obligations et valeurs assimilées		13 928 811	14 543 826	67,63%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

Certificats de dépôts

ATB au 3 Décembre 2020/350J/12,10%	500 000	457 897	481 355	2,24%
Total émetteur ATB	500 000	457 897	481 355	2,24%
AMEB BANK au 14 Décembre 2020/360J/12%	500 000	457 143	480 238	2,23%
Total émetteur AMEN BANK	500 000	457 143	480 238	2,23%
BH BANK au 23 Février 2021/360J/12,5%	500 000	456 665	471 471	2,19%
Total émetteur BH BANK	500 000	456 665	471 471	2,19%
Total Certificats de dépôts	1 500 000	1 371 705	1 433 064	6,66%

Billets de trésorerie

ENDA au 8 Décembre 2020/180J/10%	1 000 000	961 301	966 164	4,49%
Total émetteur ENDA	1 000 000	961 301	966 164	4,49%
Total billets de trésorerie	1 000 000	961 301	966 164	4,49%

BTCT

BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021, 7,2%	150 000	139 821	141 172	0,66%
BTCT 52 SEMAINES 22/06/2021, 7,15%	150 000	139 887	140 053	0,65%
Total BTCT	300 000	279 708	281 225	1,31%

Total Placements monétaires

2 800 000	2 612 714	2 680 453	12,46%
------------------	------------------	------------------	---------------

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Amen Bank Pasteur	4 194 656	3 841 516	2 191 059
Amen Bank Med V	23 660	177 822	135 759
Liquidation émissions/rachats	45 652	23 833	642 942
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	20 251	24 763	15 583
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<4 050>	<4 953>	<3 117>
	<u>4 280 169</u>	<u>4 062 981</u>	<u>2 982 226</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Frais de gestion à payer	51 342	57 497	49 697
	<u>51 342</u>	<u>57 497</u>	<u>49 697</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Redevances CMF à Payer	1 734	1 989	1 618
TCL à payer	219	519	218
Contribution sociale de solidarité à payer	100	-	200
Autres frais à payer	-	-	293
	<u>2 053</u>	<u>2 508</u>	<u>2 329</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2020

Montant	17 807 698
Nombre de titres	173 409
Nombre d'actionnaires	190

Souscriptions réalisées

Montant	15 314 136
Nombre de titres	149 127
Nombre d'actionnaires entrants	9

Rachats effectués

Montant	<12 134 179>
Nombre de titres	118 161
Nombre d'actionnaires sortants	12

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	30 107
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	3 900
Régularisations des sommes non distribuables	4 379

Capital au 30 juin 2020

Montant	21 026 041
Nombre de titres	204 375
Nombre d'actionnaires	187

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2019</u>
Résultat d'exploitation	377 145	420 769	845 737
Régularisation du résultat d'exploitation	47 778	<6 637>	<118 995>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	89	99	86
	<u>425 012</u>	<u>414 231</u>	<u>726 828</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/04/2020 au 30/06/2020</u>	<u>Période du 01/01/2020 au 30/06/2020</u>	<u>Période du 01/04/2019 au 30/06/2019</u>	<u>Période du 01/01/2019 au 30/06/2019</u>	<u>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</u>
Intérêts sur obligations	111 990	228 405	133 338	266 156	524 591
Intérêts sur BTA	80 382	158 000	115 662	193 742	312 748
	<u>192 372</u>	<u>386 405</u>	<u>249 000</u>	<u>459 898</u>	<u>837 339</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/04/2020 au 30/06/2020</u>	<u>Période du 01/01/2020 au 30/06/2020</u>	<u>Période du 01/04/2019 au 30/06/2019</u>	<u>Période du 01/01/2019 au 30/06/2019</u>	<u>Période du 01/01/2019 au 31/12/2019</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	42 286	85 008	12 814	32 985	165 815
Intérêts sur dépôt à vue	16 195	24 708	17 235	34 977	64 696
Intérêts sur billets de trésorerie	4 864	4 864	11 494	14 862	26 691
Intérêts sur BTCT	1 517	1 517	-	-	-
	<u>64 862</u>	<u>116 097</u>	<u>41 543</u>	<u>82 824</u>	<u>257 202</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2020</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	51 355	96 788	57 511	109 228	214 461
	51 355	96 788	57 511	109 228	214 461

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2020</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Taxation	-	17 292	-	-	9 000
Redevance CMF	5 136	9 679	5 751	10 923	21 446
TCL	651	1 263	739	1 369	2749
Autres Retenues	159	235	150	433	748
Contribution sociale de solidarité	50	100	-	-	400
	5 996	28 569	6 640	12 725	34 343

5 – Faits marquants :

En date de 19 avril 2019, SICAV ENTREPRISE SA a fait l'objet d'une demande d'éclaircissement et justification fiscales. Le 14 octobre 2019, la société a reçu la notification du résultat de vérification fiscale en retenant une pénalité due au défaut de déclaration des revenus exonérés de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 26 292 dinars. Suite à cette taxation, il a été convenu de liquider cette pénalité selon l'échéancier de remboursement suivant :

- Le 31 Décembre 2019 : 9 000 DT;
- Le 31 Janvier 2020 : 9 000 DT;
- Le 28 Février 2020 : 8 292 DT.

Au 30 juin 2020, le résultat de la société inclut la charge relative à l'échéancier du 31 janvier et du 28 février soit 17 292 dinars par le biais de l'abonnement quotidien. Cette charge a été liquidée à la recette des finances le 31 janvier et le 28 février 2020.

6 – Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.